

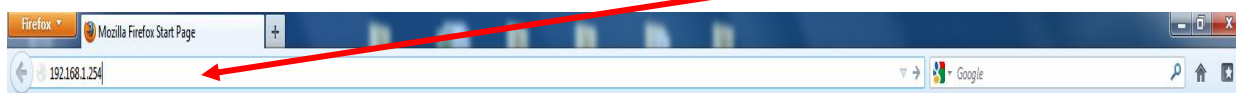
Tutoriel d'ouverture des ports 80 ET 443

Munissez-vous des informations suivantes :

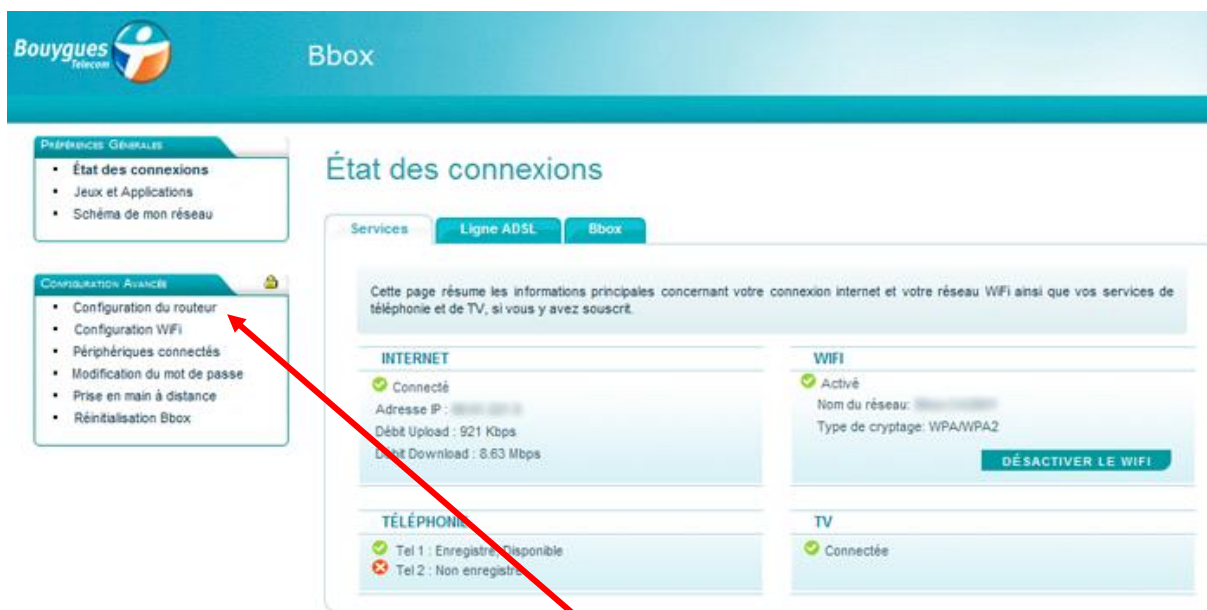
- a. L'adresse IP de votre alarme
- b. L'adresse IP de votre BBox

a) Entrer dans le menu de paramétrage de votre BBox.

Dans la barre d'adresse de votre navigateur Web, entrer l'adresse IP de votre BBox.
Appuyer sur la touche « Entrée » du clavier. *Par défaut l'IP est : 192.168.1.254*



Par défaut, vous arrivez sur la page d'administration de la BBox :



A droite, vous trouverez dans le menu « Configuration du routeur ». Cliquez dessus.

Vous arriverez alors sur la page de configuration où il vous sera demandé de vous connecter pour pouvoir effectuer des modifications.

Les login par défaut sont :

- Identifiant : « admin »
- Mot de passe : « admin »

Bouygues Bbox

Configuration du routeur

Pare-Feu DynDNS DHCP NAT/PAT DMZ UPnP

Le pare-feu permet d'autoriser ou d'interdire l'accès de vos équipements du foyer à certains sites Internet, l'usage de certains protocoles ou l'entrée de flux non désirés venant d'Internet. Vous disposez de trois niveaux de pare-feu :

- Le pare-feu désactivé laisse entrer et sortir tous les flux,
- Le pare-feu standard, activé par défaut, n'offre pas de restrictions sur les flux sortants de votre foyer mais applique les règles de NAT/PAT que vous avez définies sur les flux entrants
- Le pare-feu personnalisé vous permet de définir vos propres règles à appliquer sur vos flux entrants et sortants.

Vous pouvez aussi activer ou désactiver la protection contre l'envoi de spams. Cette fonctionnalité vous protège contre l'utilisation frauduleuse de votre ordinateur pour l'envoi d'e-mails non sollicités. Elle est activée par défaut. Il peut être nécessaire de la désactiver, notamment dans le cas où vous utilisez un serveur SMTP installé dans votre réseau local.

Le pare-feu est activé en mode standard

Pour accéder à la configuration de ce service, vous devez préalablement vous authentifier à l'aide d'un utilisateur et d'un mot de passe. Par défaut, les identifiants fournis par votre opérateur sont : nom d'utilisateur = admin, mot de passe = admin. Dès votre première connexion, nous vous conseillons de modifier votre mot de passe en allant sur le menu "Modification du mot de passe".

Nom d'utilisateur Mot de passe

[Nom d'utilisateur ou mot de passe oublié](#)

Une fois connecté, cliquez en haut dans la barre de menu sur « NAT/PAT ». Vous devriez obtenir cet écran :

Configuration du routeur

Pare-feu DynDNS DHCP **NAT / PAT** DMZ UPnP

Le service NAT/PAT vous offre la possibilité d'appliquer des règles de redirection d'adresses et de ports vers certains équipements de votre foyer. Cela peut s'avérer nécessaire pour l'utilisation de certains jeux ou applications.

Aucune règle de NAT n'est définie

Nom de la règle	Protocole	Choix Port/Plage de ports	Port(s) source(s)	@ IP de destination ou nom de l'ordinateur	Port de destination	Toujours attribuer cette règle à cet ordinateur
	Les de	Port				☐

ANNULER LES MODIFICATIONS VALIDER

- 1) Dans « Nom de la règle », sélectionnez la valeur personnalisable et rentrez le nom de la centrale que vous utiliser (Ex : Centrale de Robert)
- 2) Choisir le protocole **TCP**
- 3) Dans « Choix Port/Plage de ports », choisissez « Port »
- 4) Indiquez le port à ouvrir dans « Port Source », dans ce cas la « **80** »
- 5) Dans « @IP de destination ou nom de l'ordinateur » y mettre l'adresse IP de la centrale
- 6) Indiquer le port à ouvrir dans « Port de destination », ce sera le même que le « Port source », dans ce cas la « **80** »
- 7) Cocher la case « Toujours attribuer cette règle à cet ordinateur »
- 8) Puis validez

Pour le bon fonctionnement de votre centrale et de l'application veuillez refaire les opérations de 1 à 8 en remplaçant 80 par 443

Redémarrer votre BBox Sensation.

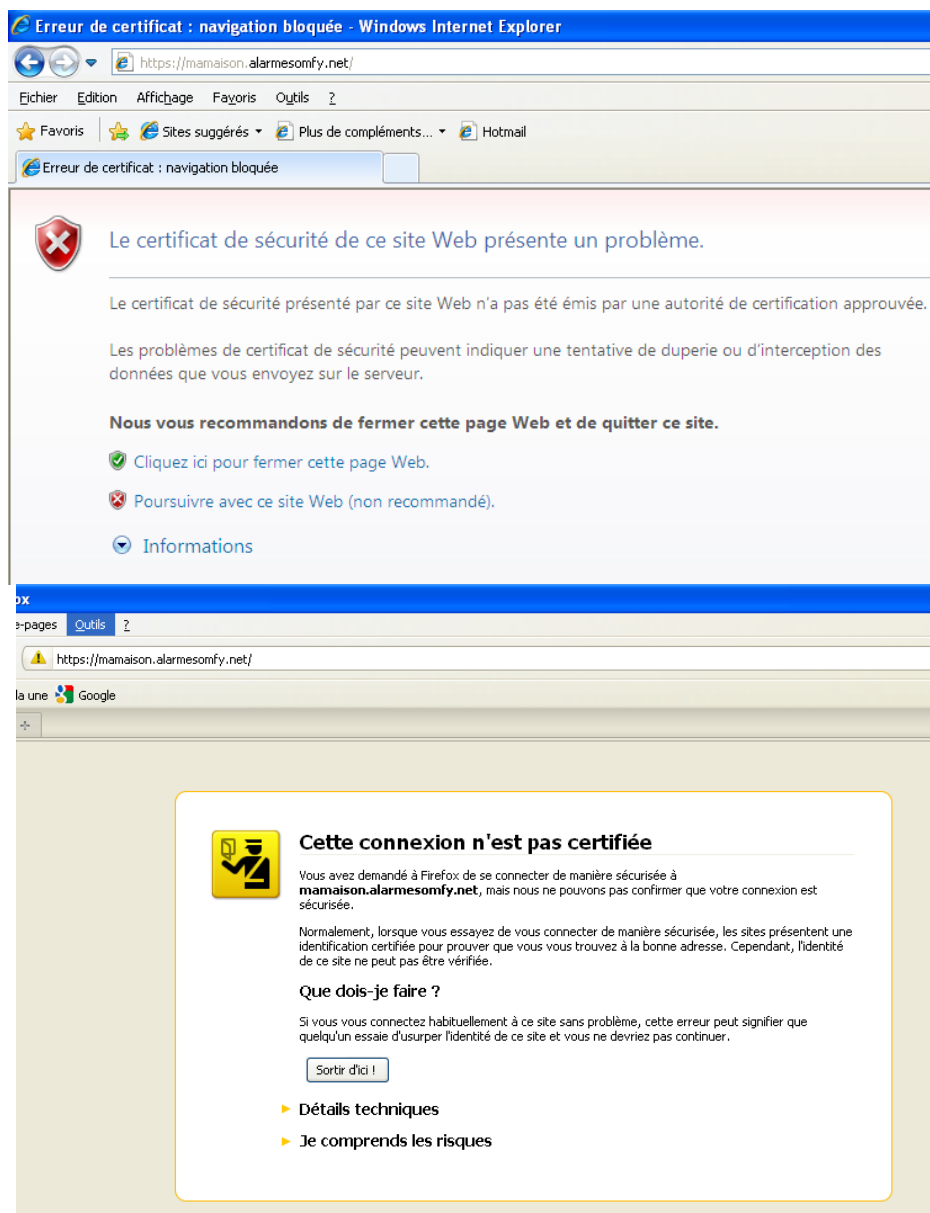
- a. Débrancher son alimentation secteur.
- b. Rebrancher son alimentation secteur.
- c. Attendre son redémarrage (peut prendre plusieurs minutes).

Félicitations, vous pouvez maintenant accéder à distance à votre système d'alarme par Internet

Pour vous connecter, reportez vous au **deuxième mail** envoyé lors de la création du compte

En fonction du navigateur utilisé, il est possible qu'un message concernant le certificat de sécurité s'ouvre du type:

Ex : pour (Version 8) Ex : pour (Version 3.5)



Vous ne devez pas tenir compte de ce message.

Pour ne plus avoir ce message d'avertissement, SOMFY vous propose de vous guider, pour ajouter le certificat de votre système d'alarme à votre navigateur.

(Ce n'est pas une étape obligatoire, vous pouvez vous connecter sans risque à votre système d'alarme en poursuivant votre connexion)

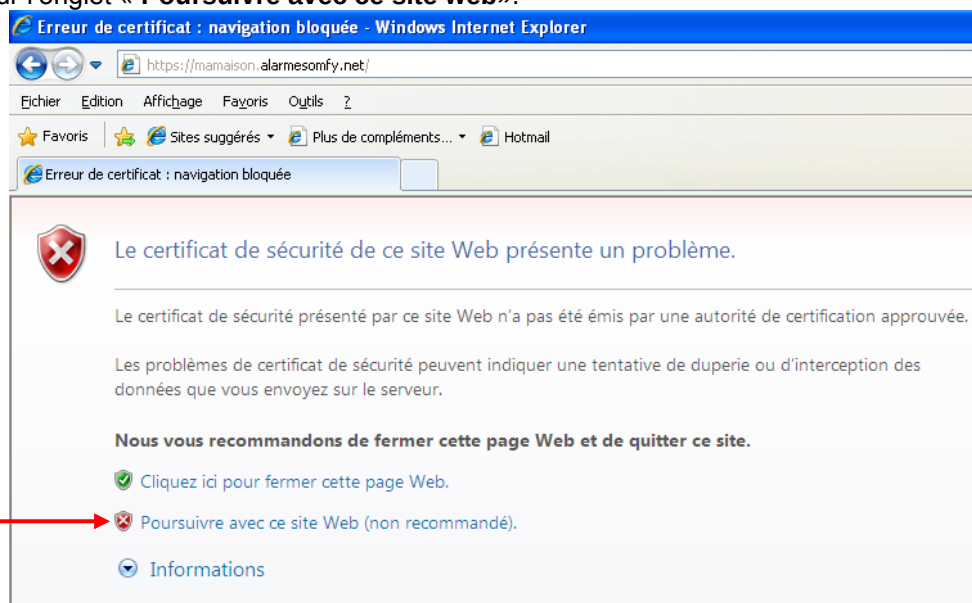
a. Si vous utilisez *Internet Explorer*, rendez vous **Partie A**

b. Si vous utilisez *Mozilla Firefox*, rendez vous **Partie B**

Partie A : installation du certificat sur Internet Explorer (Version 8)

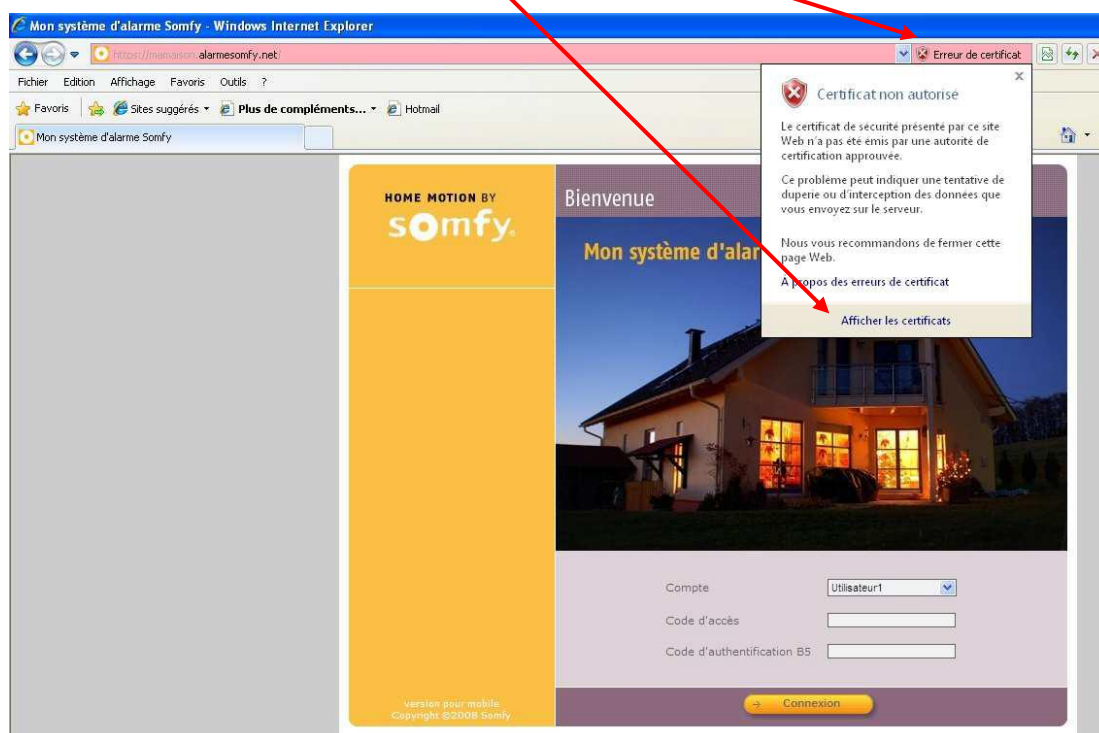
ATTENTION ! sous Windows Vista vous devez être connecté en tant qu'administrateur de l'ordinateur

Cliquer sur l'onglet « Poursuivre avec ce site web ».

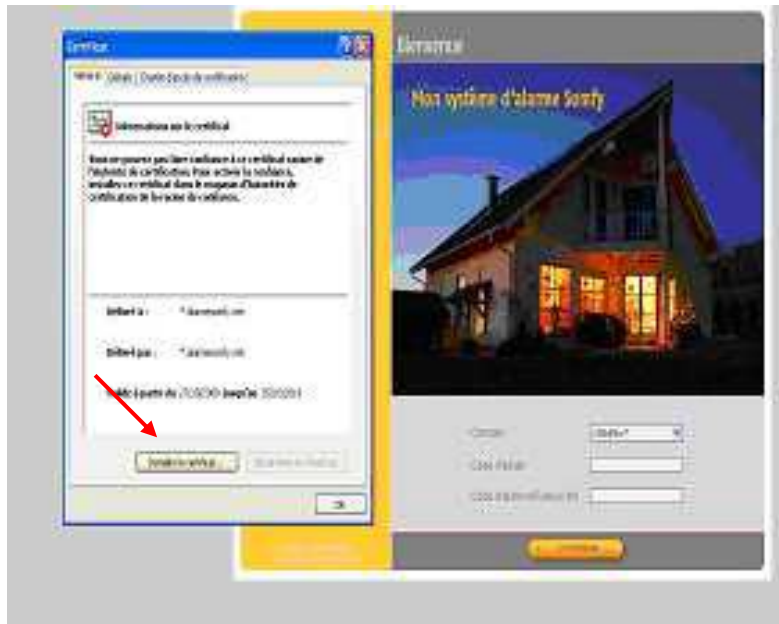


Cliquer sur l'onglet « Erreur de certificat »

Cliquer sur l'onglet « Afficher les certificats ».

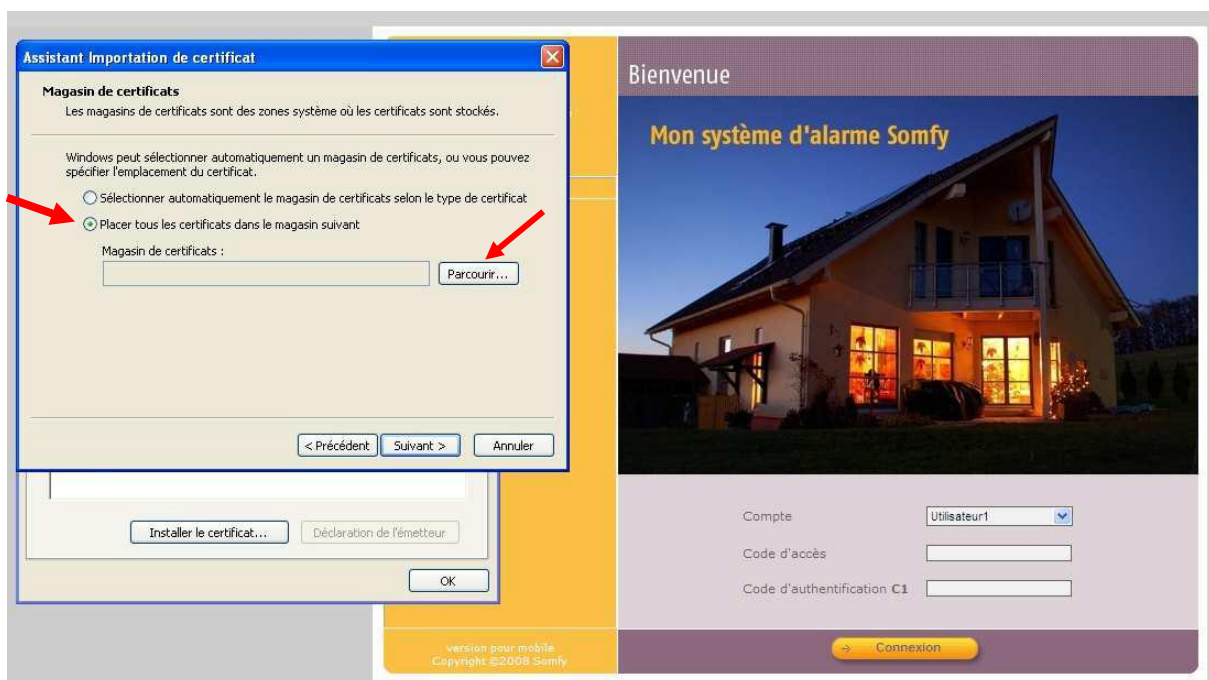


- 1) Cliquer sur l'onglet « **Installer le certificat** »



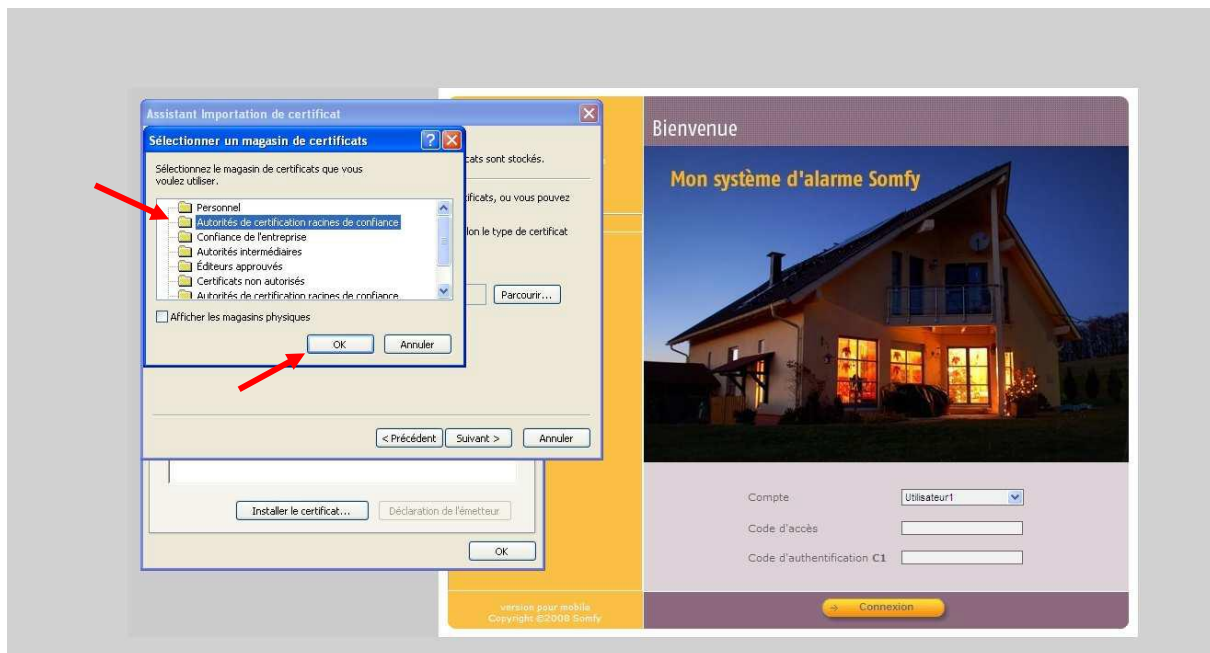
- 2) Cliquer sur l'onglet « **Placer tous les certificats dans le magasin suivant** » :

- 3) Cliquer sur « **parcourir** »

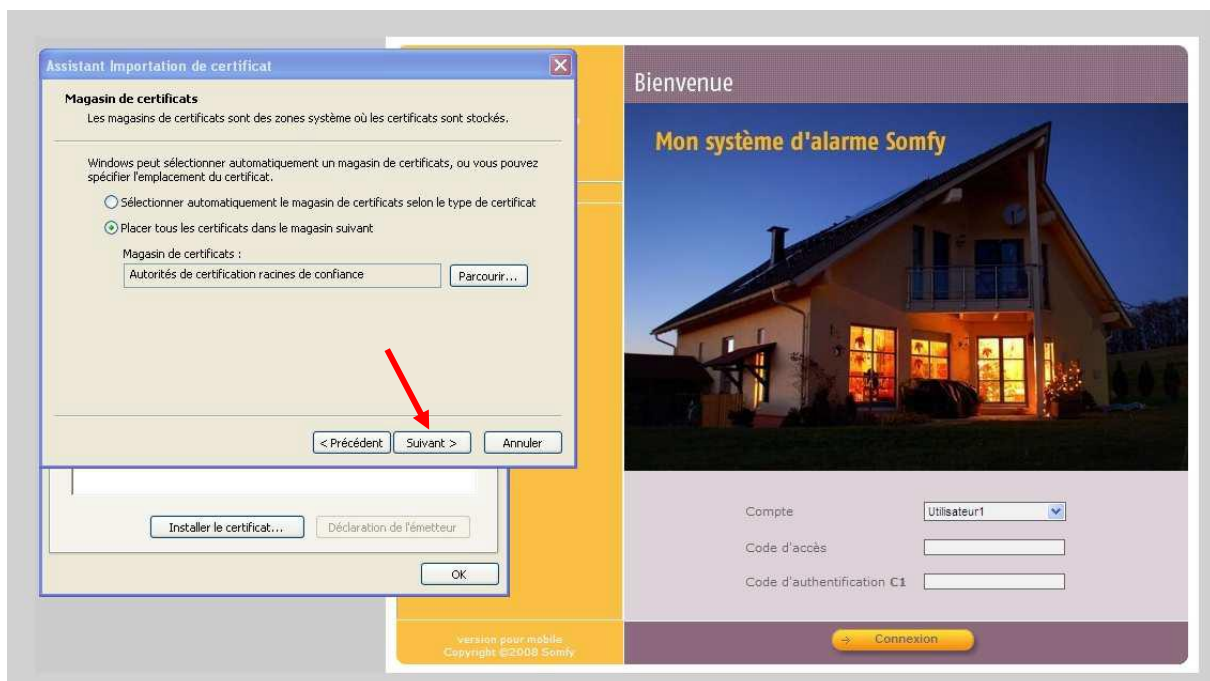


4) Sélectionner « **Autorités de certification racines de confiance** »

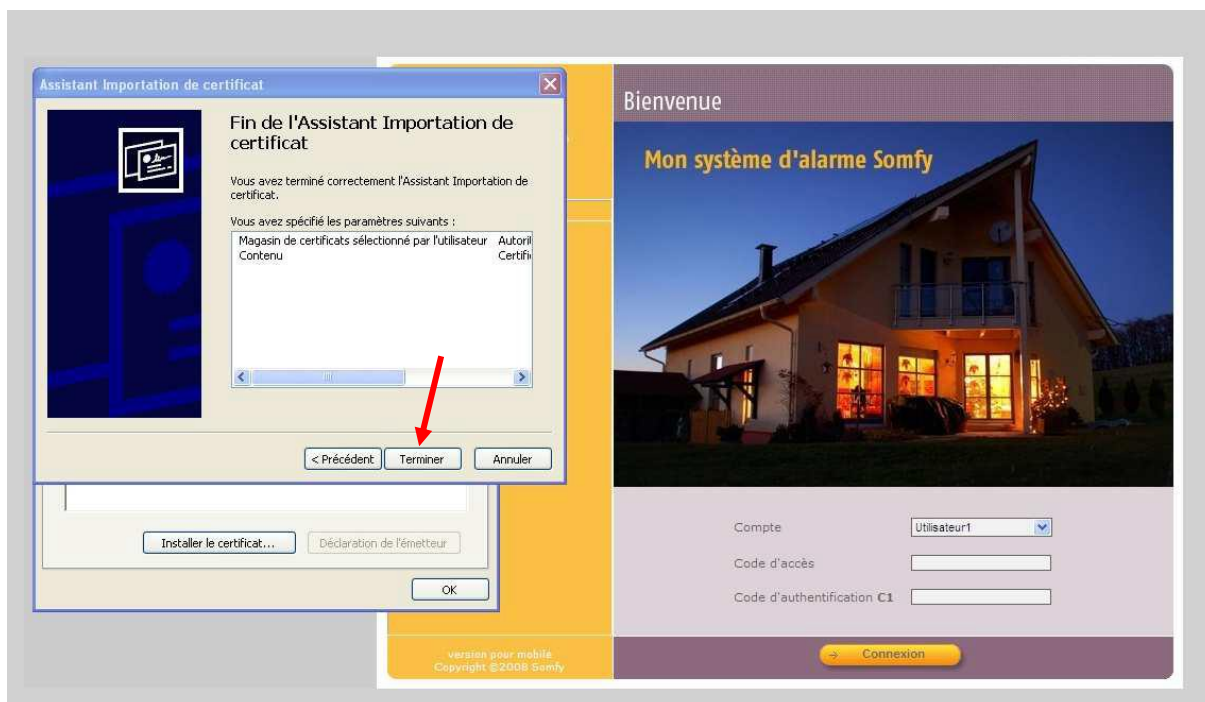
5) Cliquer sur « **OK** »



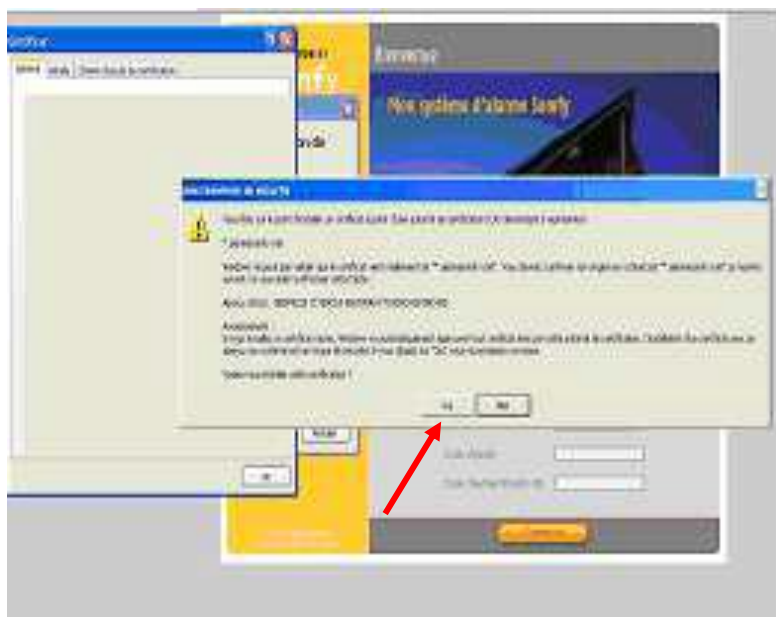
6) Cliquer sur « **Suivant** »



7) Cliquer sur « Terminer »



8) Cliquer sur « Oui »

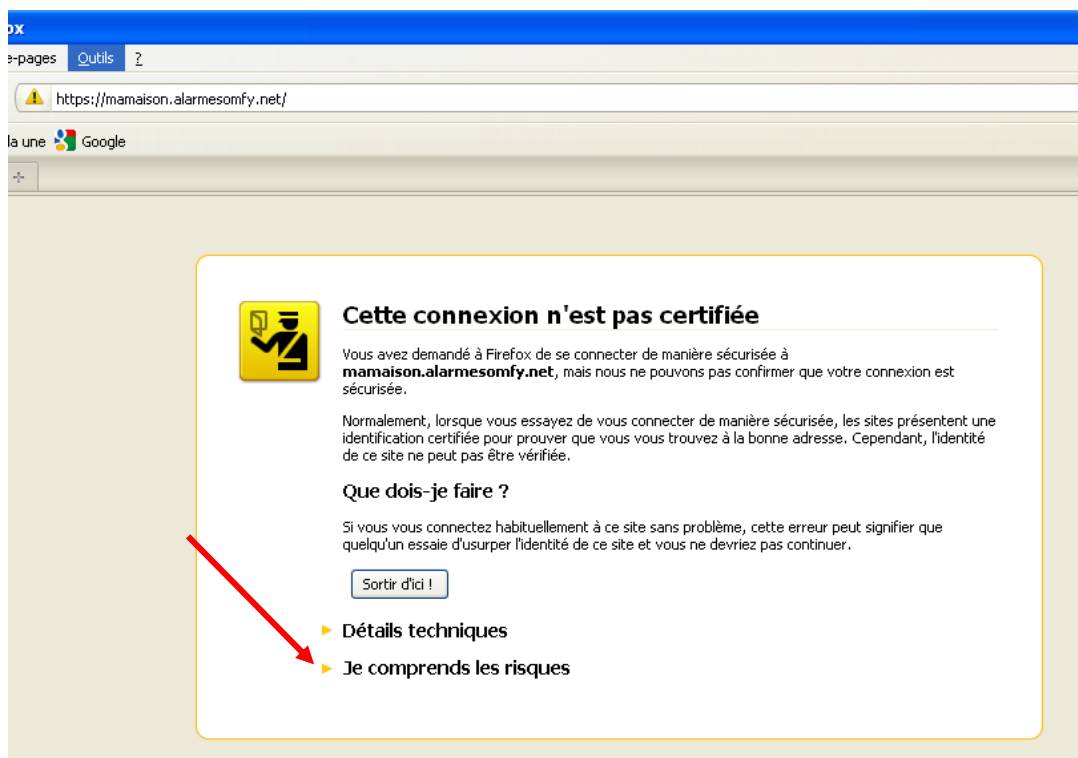


9) Fermer toutes les fenêtres ouvertes du navigateur et reconnectez vous au système d'alarme : **Vous ne devez plus avoir de message concernant le certificat de sécurité**

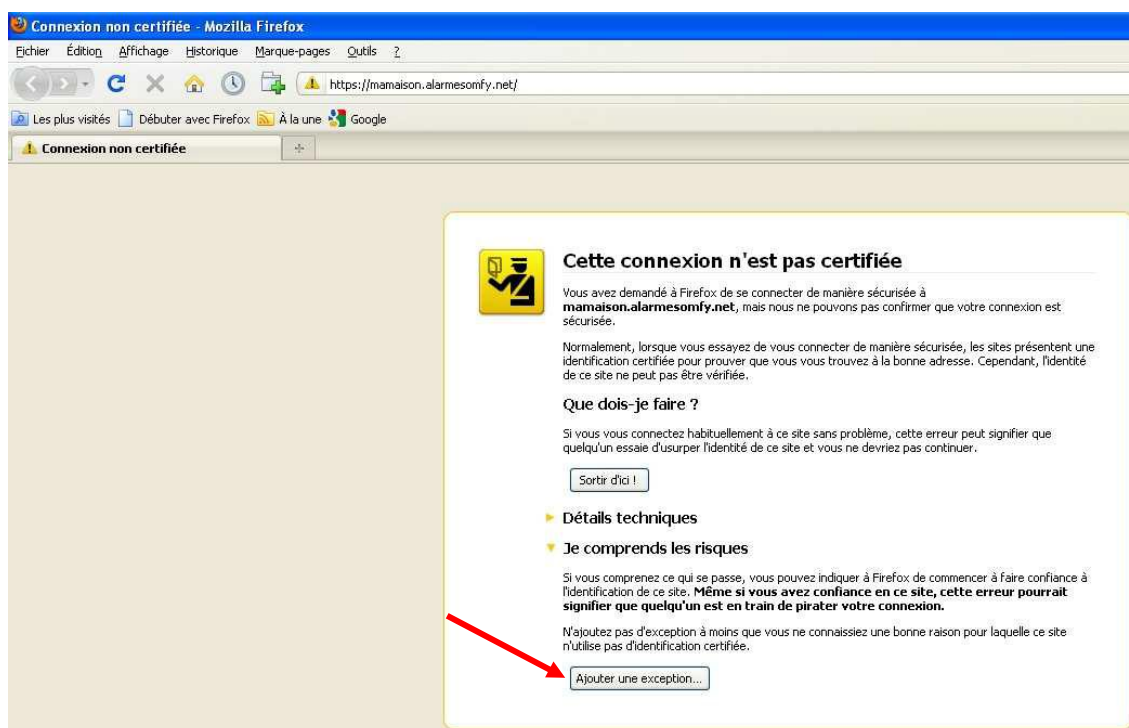
ATTENTION ! Cette installation est valable pour ce navigateur et cet ordinateur. Si vous vous connectez à distance via un autre ordinateur, vous rencontrerez le même message de sécurité. Vous avez alors la possibilité de ne pas tenir compte du message ou de l'installer à nouveau.

Partie B : installation du certificat sur Mozilla Firefox (Version 3.5)

Cliquer sur l'onglet « Je comprends les risques ».

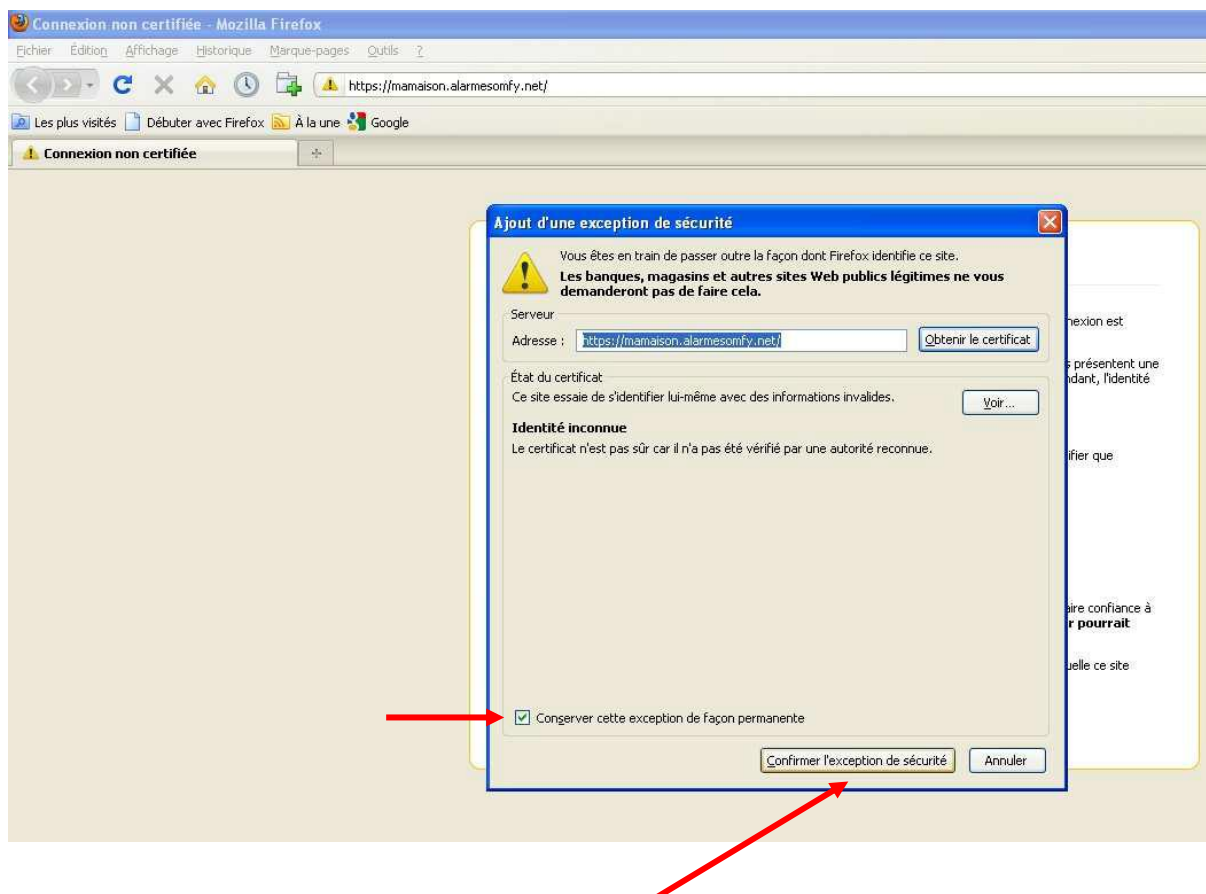


Cliquer sur l'onglet « Ajouter une exception ».



Vérifier que la case « **Conserver cette exception de façon permanente** » soit cochée

Puis cliquer sur « **Confirmer l'exception de sécurité** »



ATTENTION ! Cette installation est valable pour ce navigateur et cet ordinateur. Si vous vous connectez à distance via un autre ordinateur, vous rencontrerez le même message de sécurité. Vous avez alors la possibilité de ne pas tenir compte du message ou de l'installer à nouveau